

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS**RÉSOLUTION 2002-5-AG-R-49*****Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières***

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion (2002-5-AG) tenue à l'Université le 22 mai 2002.

VU l'article 4 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 192 du règlement général 3 *Les études de cycles supérieurs et la recherche* concernant le pouvoir de l'Assemblée des gouverneurs d'émettre des titres de docteur honoris causa;

VU la résolution 2001-7-AG-R-53 de l'Assemblée des gouverneurs, en date du 23 mai 2001, adoptant le document intitulé *Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec*;

VU l'article 2.8 de la politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec;

VU la résolution 2002-4-CEX-R-18 du Comité exécutif de l'Université du Québec, en date du 10 avril 2002, recommandant à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à monsieur Lawrence McBrearty pour la contribution significative qu'il a apportée au plan social, au plan de la santé et sécurité au travail, et au plan professionnel dans le milieu syndical à titre de directeur national canadien des Métallurgistes unis d'Amérique;

VU la résolution 2002-CA467-13-R4458 du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en date du 22 avril 2002, recommandant à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à monsieur Lawrence McBrearty;

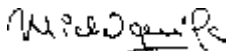
Sur la proposition de Mme Claire Verret de la Durantaye, appuyée par Mme Rollande Barabé Cloutier,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à monsieur Lawrence McBrearty pour sa contribution remarquable, en particulier à l'égard du développement et de la promotion de la charte sociale du travail, au Québec et au Canada; pour son leadership à titre de directeur national canadien des métallurgistes unis d'Amérique; pour sa participation au milieu associatif international, dans le cadre de divers travaux d'organismes représentatifs, dont le Bureau international du travail; pour sa contribution, au sein du mouvement syndical canadien, à l'amélioration de la qualité de la vie au travail; et pour son engagement à l'égard de l'émergence, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, d'une formation de second cycle en relations de travail.

ADOPTÉE

Le secrétaire général,



Michel Quimper